ciation des dames françaises, Union des femmes de France), aux membres de chacune des associations susdites, à la condition formelle de suivre exactement le programme officiellement adopté.

Chaque Société de la Croix-Rouge française sera qualifiée désormais pour délivrer le certificat donnant droit à la *badge* de secourisme aux élèves qu'elle aura instruits, et qui auront passé avec succès les examens.

## Irak

### Adhésion à la Convention de Genève de 1929.

Par lettre en date du 25 mai 1934, le Département politique suisse a porté à la connaissance du Comité international que S. Exc. le Ministre des affaires étrangères du Royaume de l'Irak a notifié au Conseil fédéral suisse l'adhésion de son Gouvernement à la Convention pour l'amélioration du sort des blessés et des malades dans les armées en campagne conclue, à Genève, le 27 juillet 1929.

Cette adhésion, qui a été notifiée par le Département politique aux autres Etats signataires en date du 25 mai 1934, produira ses effets, conformément à l'article 36 de ladite Convention, le 25 novembre 1934[1].

[1] Voir ci-dessus p. 520, la 310e circulaire aux Comités centraux : « Reconnaissance du Croissant-Rouge de l'Irak ».